



*La Lettre des Etudiants*  
Publiée par les élus "SOLIDARITE ETUDIANTE" AGEL-UNEF

LA GRANDE SURFACE

SPÉCIALISTE du VÊTEMENT

centre  
de la  
mode

Super-Marché du Vêtement

LIMOGES 3, rue Saint Georges - (Av. Ernest-Ruben)

BRIVE 2, Avenue de Paris

De la MODE

Des PRIX

Du CHOIX

De la QUALITÉ

Du SERVICE ...

**3 Magasins :**

**SELECTION  
BRIC'DISCOUNT  
PRO-VET**

Tout le Vêtement Professionnel  
Service Collectivités Entreprises  
Dépot ADOLPHE LAFONT

**EDITO**

BIENVENUE A LA FAC !

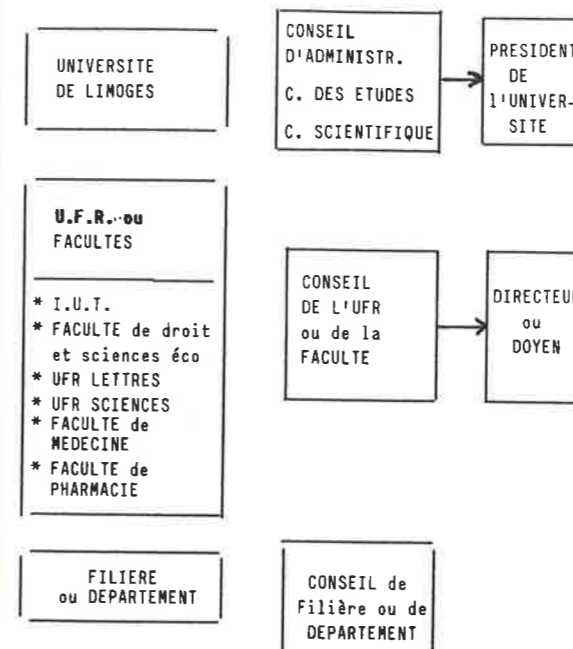
Cette rentrée universitaire est peut être pour toi la première. Avec ton bac en poche, tu es venu t'inscrire à l'Université en te posant certainement beaucoup de questions sur la fac et sur tes études : quels débouchés, comment la fac est elle organisée? comment financer tes études, acheter des fournitures à moins cher? où trouver à la fac un lieu de détente, des activités associatives, culturelles,...etc?

C'est pour te donner quelques tuyaux, te fournir des adresses où obtenir plus de renseignements, que les élus "Solidarité étudiante" et l'AGEL-UNEF (Association Générale des Etudiants de Limoges), le principal syndicat des étudiants, ont publié ce numéro spécial de "La lettre des étudiants", la premier d'une série qui t'informeront tout au long de l'année, sur tes droits et sur toute l'actualité de la fac.

Mais en attendant, nous te souhaitons une bonne rentrée, et te disons à , bientôt dans "la lettres des étudiants" ou dans ton amphi...

Les élus "Solidarité étudiante"  
AGEL-UNEF

LA FAC, COMMENT CA MARCHE ?



Créée en 1968, l'Université de Limoges, ainsi que ses 6 composantes (5 facs et un IUT), est administrée par divers conseils dans lesquels siègent des étudiants élus. Cette participation étudiante est toujours contestée, comme en témoigne le dernier projet de réforme des universités (V. page 2). Pourtant, c'est dans ces conseils que se prennent nombre de décisions qui nous concernent (règlement d'examen, contenu des études)



# S.O.S. INFOS

\* **Le service de scolarité de chaque fac, et/ou le prof responsable de la filière** : pour toute information concernant les règlements d'examen, le contrôle continu, et tous vos problèmes pédagogiques.

\* **Le B.U.I. (Bureau universitaire d'information)** : Pour tout ce qui concerne l'orientation, la poursuite des études, les débouchés, etc. Il dispose d'une fiche d'information par année et par filière, vous pourrez également y rencontrer un conseiller d'orientation (sur rendez-vous).

B.U.I. 13 RUE DE GENEVE Tél : 55.79.63.40.

On peut également rendre visite à l'ONISEP (campus de Guérin, à côté du CROUS), tél 55011970 ou au CIJ (centre d'information jeunesse) 23 bvd Carnot, tél : 55.32.72.72

\* **LES ELUS SOLIDARITE ETUDIANTE - AGEL UNEF** : Ils tiennent une permanence dans les locaux de l'AGEL-UNEF :

- Lettres/Droit/Sciences éco : à la cafétéria de la fac des lettres (sous les amphis)
- SCIENCES/IUT : à la Coop de La Borie (à côté du RU)
- MEDECINE/PHARMA : au 55.50.01.86

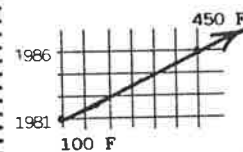
Ils sont étudiants, comme vous, ils peuvent vous renseigner sur le déroulement des études, les exams, ... vous apporter une aide pour vos problèmes d'inscription, d'examen, de bourse, ...etc, intervenir auprès de l'Administration, des profs, ...etc. N'hésitez pas à les contacter.

\* **LES GUIDES** : Ils sont nombreux, citons le Guide du CROUS, le Guide du service des sports, sans oublier le guide de l'étudiant sur le service national, ils sont disponibles dans les locaux de l'AGEL-UNEF.



## DROITS D'INSCRIPTION

### LES HAUSSES: JUSQU'OU ?



Ils se décomposent en :

\* Droits d'inscription proprement dits 450 F (+ 36% par rapport à 85, + 450% en 5 ans !!!)  
Les boursiers en sont exonérés

\* Les droits sportifs (45 F) et la Médecine préventive (9 F) : ils sont payés par tous les étudiants.

\* LA SECU ETUDIANTE : 640 F (+ 42% par rapport à 85), payée par tous les étudiants non boursiers devant atteindre 20 ans au cours de l'année universitaire (sauf régime particulier).

\* LES COTISATIONS MUTUALISTES : Elles sont facultatives, mais presque indispensables à partir de 20 ans, quand on n'est plus pris en charge par la mutuelle des parents.

POUR LA MNEF : 400 (Garantie A) ou 850 F (garantie C). En bref, de 100 F (pour un boursier de moins de 20 ans) à 2000F et plus (pour un non boursier de plus de 20 ans).

## EXONERATION DES DROITS D'INSCRIPTION

10 % DES NON BOURSIERS (environ 800 étudiants à Limoges), peuvent obtenir le remboursement des 450 F de droits d'inscription : adresser une lettre de demande au Directeur de votre UER (en parler aux élus Solidarité étudiante).

# AGEL UNEF SOLIDARITE ETUDIANTE, ARAL-FRUF, UNEM...

Des sigles barbares pour désigner des organisations qui sont les héritières de toute une tradition étudiante à Limoges et ailleurs, depuis les monômes d'avant guerre, jusqu'à aujourd'hui, en passant par le combat contre la guerre d'Algérie et Mai 68.

L'AGEL-UNEF (Association Générale des Etudiants de Limoges, affiliée à l'Union Nationale des Etudiants de France), a été fondée en 1923, et déclarée d'utilité publique en 1927. Elle est indépendante de tout pouvoir et de tout parti politique. Elle rassemble des étudiants français et étrangers de toutes tendances désireux d'améliorer leurs conditions de vie et d'études à la fac, et de défendre leurs droits dans une université démocratique et qualifiante.

Elle gère une cafétéria (en Lettres), une coopérative (à Guérin et à La Borie).

Elle a des élus, Les élus solidarité étudiante, dans tous les conseils qui administrent l'Université, ils peuvent t'aider si tu rencontres un problème à la fac (Voir chapt INFOS). Elle publie "La lettre des étudiants", et informe régulièrement les étudiants.

Elle organise des activités d'animation, des boums, ...etc.

L'AGEL-UNEF obtient des résultats : avec votre aide, elle a permis l'an passé à une centaine d'étudiants d'obtenir le remboursement de leurs droits d'inscription, l'anonymat des copies à la session de septembre en Lettres, des dérogations pour s'inscrire en Deug, l'octroi de prêts d'honneur (V. chapt I want money)..ETC

Elle travaille en collaboration avec l'ARAL-FRUF (l'Association des résidents en Cité U de l'académie de Limoges), et, pour les étudiants étrangers, avec l'UNEM (Union Nationale des Etudiants de Maroc).

L'AGEL-UNEF est ouverte à tous, sans distinction avec ton aide, elle peut faire mieux. Tu peux nous rejoindre chaque jour dans nos locaux (V. chapt INFOS), et venir à notre prochaine assemblée générale (qui sera annoncée par voie de presse et d'affiche).



## REFORME

### ATTENTION, DANGER !

MM. MONORY et DEVAQUET veulent faire voter dès cet automne au parlement, une nouvelle réforme de l'enseignement supérieur, qui remet gravement en cause les fondements même de l'Université :

\* **SELECTION** : le bac ne suffira plus pour s'inscrire en 1ère année, ni le Deug pour s'inscrire en Licence.

\* **Libération des droits d'inscription** : Il y aura des facs riches (avec des droits d'inscription très élevés), et des facs pauvres...

\* **CONCURRENCE** : un diplôme obtenu à Limoges, n'aura à terme, plus la même valeur qu'un diplôme obtenu à Paris ou Toulouse,...

\* **Atteinte à la démocratie** : les étudiants seront pratiquement "vidés" des conseils qui administrent l'université.

Nous vous informerons plus longuement sur ce projet dans une prochaine "Lettre des étudiants".

# I WANT MONEY

## LE SALARIAT

Dans l'académie de Limoges, environ un étudiant sur 10 est maître d'internat ou surveillant d'externat (MI/SE). Les dossiers sont à retirer dans les facs, et à remettre au Rectorat avant le 1er Juin. Un MI/SE doit 28 ou 34 heures de service hebdo (14 et 17 en 1/2 poste) pour environ 4900 F net mensuel (2450 en 1/2 poste).

**ATTENTION** : pour aléchant que soit la paye, la condition de "pion" est souvent difficilement compatible avec les études (surtout en Deug), elle entraîne la plupart du temps des redoublements.

**POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS** : s'adresser au Rectorat (bureau de M. GERMANEAU), aux élus solidarité étudiante (Voir chapt INFO), ou aux syndicats représentatifs des pions : SNES (tél 55.79.61.24) et SGEN (55.32.91.04), qui éditent chacun un guide des MI/SE.

**Autres possibilités** : Surveillants de cantines scolaires (s'adresser mairie de Limoges), leçons particulières (faire les petites annonces), gardes d'enfants, ...etc

Adressez vous au service emploi du CROUS, en sachant qu'il y a beaucoup de demandes, mais bien peu d'offres, et encore moins d'offres intéressantes.

Sachez aussi qu'il n'existe pratiquement pas d'aménagements particuliers pour les salariés (pas de cours du soir, pas de polys, sauf en médecine/pharma), mais la simple possibilité de choisir son groupe de TD ou TP en droit/sciences éco et en sciences, et d'obtenir dans certains cas une dispense de TP.

## LES PRETS ET CREDITS BANCAIRES

La plupart des banques consentent des crédits ou des prêts à taux intéressants, aux étudiants. Ça vaut le coup de se renseigner (c'est une des rares occasions où l'on ne prête pas qu'aux riches !). Citons particulièrement la Banque Populaire, liée par contrat avec la MNEF, ou le Crédit Lyonnais, avec la SMESO.

## à la COOP AGEL-UNEF

- \* TOUS LES BOUQUINS à 10/15% moins cher
- \* PHOTOCOPIES A 30 CENTIMES
- \* PAPETERIE, CRAYONS, ...
- \* Service frappe et tirage mémoires
- \* Calculatrices, ...etc

- LA BORIE (à côté du RU)  
- GUERIN (face à la Cafet' des Lettres, sous les amphis)

UN MOMENT DE DETENTE  
ENTRE 2 COURS...

## LA CAFET' DES LETTRES

(sous les amphis, Fac de Droit)  
gérée par l'AGEL-UNEF,  
elle est animée par des  
étudiants bénévoles....

Tout d'abord, n'hésitez pas à prendre contact avec les assistantes sociales du CROUS (tél : 55.01.46.12), elles sont là pour ça, et rassurez vous, il n'est nullement nécessaire d'être pupille de la Nation pour pouvoir leur rendre visite !... Elles peuvent vous aider à trouver une solution à vos problèmes, mais dès maintenant voici quelques éléments d'information :

## L'AIDE SOCIALE

\* **LES BOURSES** : elles concernent à peu près un étudiant sur cinq. La demande est à faire avant le 1er mai de chaque année auprès du Rectorat (les dossiers sont à retirer à la fac).

\* **LES PRETS D'HONNEUR** : Chaque année une cinquantaine d'étudiants en bénéficient à Limoges, l'an passé, le prêt moyen a été de 4000 F. Ces prêts sont attribués deux fois par an par une commission qui se réunit en décembre et en mars au rectorat, et qui comprend des étudiants. Ces prêts sont réservés aux étudiants français, non boursiers, il n'y a pas d'intérêt à payer, et ils sont remboursables dans les 10 ans qui suivent l'obtention du diplôme pour lequel le prêt a été accordé. La demande est à adresser aux assistantes sociales du CROUS (en parler au préalable aux élus solidarité étudiante, qui peuvent appuyer la demande, V. chapitre information).

\* **Le F.S.U.** : C'est le Fonds de Solidarité Universitaire. Il peut attribuer une aide exceptionnelle, mais très modeste (quelques centaines de francs), sous forme de prêts, de dons, ou d'avances sur bourse. (s'adresser aussi aux assistantes sociales).

\* **L'EXONERATION DES DROITS D'INSCRIPTION** : Elle est automatique pour les boursiers, mais les non boursiers peuvent en faire la demande (elle est alors accordée sous forme de remboursement).



## APRES LES COURS ...

\* **LE CINE CLUB UNIVERSITAIRE DE LIMOGES (CCUL)** : Il projette un film tous les mercredis soirs à la fac des Sciences.

\* **LE VIDEO CLUB DE LA BORIE**

\* **LE THEATRE DE LA BALISE** : Une troupe de théâtre amateur, dans laquelle tout le monde peut trouver sa place. Contactez Didier SIMON (8 rue Gondinet) ou bien scrutez les murs de la fac, vous y verrez certainement l'affiche de la 1ère réunion de l'année.

\* **"AINFASS"** (Souffle) : association se donnant pour but de faire mieux connaître la culture maghrébine (contacter Hassan Benabid, 6 allée JMA. Paroutaud)

\* **L'Orchestre universitaire** : contacter M. Henri Deglane tél 55.79.56.79

\* **Les clubs des étudiants en Langues** : El ruedo iberico (club espagnol), The swinging cat club (Club anglais), et le club franco allemand : Ils organisent boums, spectacles, expos; conférences, ...etc à la fac des lettres.

\* **L'AGEL-UNEF, l'ARAL, l'UNEM et l'UENAL** (Union des étudiants noirs africains de Limoges) organisent des soirées d'animation, des boums, ...etc.